



Bureau de normalisation
du Québec

Le BNQ est membre du Système national
de normes (SNN).

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

N° du certificat : 768

N° de la norme : **BNQ 2622-420/2009-04-06**

N° du protocole de certification : **BNQ 2622-951/2012-02-27**

Date d'expiration : **2021-01-31**

Le Bureau de normalisation du Québec, ayant reconnu la conformité de regards d'égout, puisards et chambres des vannes en béton :

(voir l'annexe au certificat)

ainsi que l'aptitude du détenteur à fabriquer ces produits conformément aux exigences de la norme et du protocole de certification, délivre le présent certificat à :

LES BÉTONNIÈRES DE LA BAIE LTÉE DIV. TUVICO (MC)

4620, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7N 1V1

Le présent certificat est délivré selon les règles précisées dans le document BNQ 9902-001. En foi de quoi, ont signé à Québec, le 28 janvier 2019.

Julie Conseiller, directrice des opérations
Bureau de normalisation du Québec

Nathalie Dupont, ing., M. Sc.
Responsable de programme
Certification



Le présent certificat demeure la propriété du BNQ et doit lui être retourné s'il le demande.
La validité du présent certificat de conformité est vérifiable à l'adresse www.bnq.qc.ca/fr/certifies-certifies.html.

